



AUNIS ATLANTIQUE  
AUNIS SUD



# guide des DÉCHETTERIES

**cyclad**

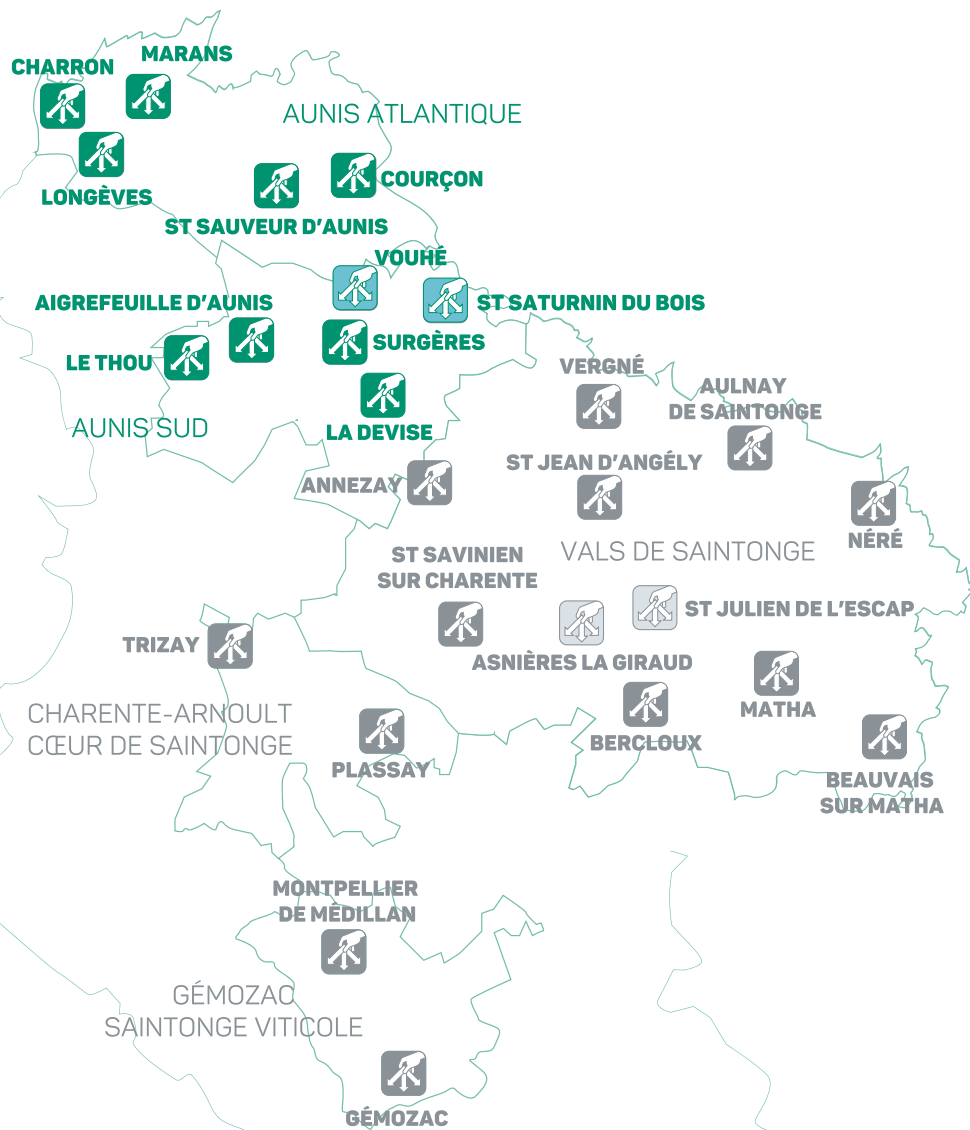
Tous les déchets ont de l'avenir



*Aunis-Sud*  
Ma Communauté de Communes



# 26 DÉCHETTERIES À VOTRE SERVICE



Horaires et déchets acceptés pages suivantes



Horaires et déchets acceptés par les mini-déchetteries en dernière page



Horaires et déchets acceptés par les déchetteries hors Aunis Sud et Aunis Atlantique sur [cyclad.org](http://cyclad.org)

# MODE D'EMPLOI POUR LES PARTICULIERS



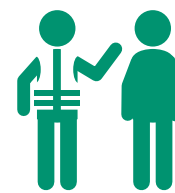
1

**Avant d'aller** à la déchetterie je sépare les déchets pour faciliter le tri. J'évite d'apporter des objets en bon état qui peuvent être réutilisés.



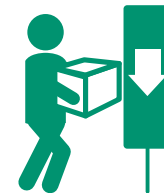
2

**Avant de partir,** je vérifie les horaires d'ouverture et qu'il n'y aura pas d'envols de mon chargement sur la route.



3

**En arrivant,** je suis les consignes de l'agent d'accueil qui est là pour faire respecter le tri, les règles de sécurité et le règlement intérieur.



4

**A la déchetterie,** je trie mes déchets en respectant les indications et je laisse le site propre. La récupération est interdite sur les sites.



Merci de vous présenter à la déchetterie au moins dix minutes avant l'heure de fermeture.



## CONDITIONS D'ACCÈS

### Pour les particuliers

Les habitants peuvent accéder à l'ensemble des déchetteries du territoire de Cyclad.

Lors du premier passage dans l'une des déchetteries, une vignette autocollante sera remise par l'agent sur présentation d'un justificatif de domicile.

L'apport de gravats est limité à 5m<sup>3</sup> / jour.

### Pour les professionnels

Conditions d'accès particulières pour :

- les types de déchets acceptés,
- les horaires,
- les volumes.

Se renseigner au **05 46 07 16 66** ou sur [cyclad.org](http://cyclad.org)



## DÉCHETS REFUSÉS DANS TOUTES LES DÉCHETTERIES



les ordures ménagères et les emballages (consultez votre calendrier des collectes)



les déchets de soins (lieux de dépôts sur [cyclad.org](http://cyclad.org) ou [dastri.fr](http://dastri.fr)), les médicaments (à déposer en pharmacie), les déchets hospitaliers



l'amiante et les pneus (sauf collecte ponctuelle, dates sur [cyclad.org](http://cyclad.org))



les extincteurs, les bouteilles de gaz, les produits explosifs (fusées de détresse, feux d'artifice, munitions, obus...)



les cadavres d'animaux, les déchets anatomiques



les produits radioactifs.

**DÉCHETS  
DES PARTICULIERS  
ACCEPTÉS  
DANS TOUTES  
LES DÉCHETTERIES**



CARTONS



VÉGÉTAUX



PAPIERS



VERRES



MÉTAUX



TOUT-VENANT



BOIS



HUILES  
MINÉRALES



HUILES  
DE FRITURES



RADIOGRAPHIES



TEXTILES



PILES



PLASTIQUES  
SOUPLES



DÉCHETS  
ÉLECTRIQUES



DÉCHETS  
SPÉCIFIQUES



GRAVATS



POLYSTYRÈNE



COQUILLES



BATTERIES



CARTOUCHES  
ENCRE



LAMPES



MOBILIER

**OUVERT  
6j/7**

**LE THOU**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

**EN +**



PALETTES

PLÂTRE

**AIGREFEUILLE D'AUNIS**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h		14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

**EN +**



PALETTES

PLÂTRE

**OUVERT  
6j/7**

**MARANS**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

**EN +**



PALETTES

PLÂTRE

**ANNEZAY**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 15/03	14h-17h		9h-12h30 14h-17h			9h-12h30 14h-18h
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h			9h-12h30 14h-18h

**CHARRON**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h			14h-17h	14h-17h	9h-12h30 14h-18h
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h			9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

**COURÇON**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 15/03	14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h		9h-12h30 14h-18h
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h

**LA DEVISE**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	14h-17h			14h-17h	9h-12h30 14h-18h
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h			9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

**LONGÈVES**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 15/03	14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h		9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

**OUVERT  
6j/7**

**SURGÈRES**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

**EN +**



PALETTES

PLÂTRE

**OUVERT  
6j/7**

**SAINT-SAUVEUR**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-17h	9h-12h30 14h-18h
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h	9h-12h30 14h-18h

**EN +**



PALETTES

# EN DÉCHETTERIE

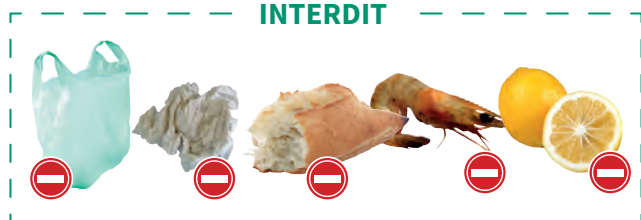


## COQUILLES


Les coquilles sont broyées et utilisées en agriculture, élevage, animalerie, travaux publics et paysagisme.



### INTERDIT



## LAMPES

Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole «poubelle barrée» , signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères, ni dans le conteneur à verre.

Les ampoules à filament et halogènes peuvent être éliminées avec les déchets ménagers non recyclables.



**recylum**  
engagés pour un recyclage responsable



## CARTOUCHES ENCRE

Les cartouches vides, toutes marques, toutes références, non cassées sont collectées en déchetterie. Ne sont pas acceptés les toners, les récupérateurs de poudre et les cartouches cassées.



## TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES

Donnons une deuxième vie aux textiles d'habillement, linge de maison et chaussures. Les articles apportés peuvent être usés, ceux qui ne sont pas reportables en l'état seront recyclés pour faire de nouveaux produits !

En revanche, n'y mêlez pas ceux qui ont servi aux travaux ménagers ou de bricolage (s'ils sont souillés par des produits chimiques, des graisses, etc.) ou ceux mouillés.

Rassemblez les vêtements propres et secs (même si usés) et attachez les chaussures par paire (par les lacets ou un élastique) dans un un sac fermé : pas de dépôt dans un carton.

Plus d'informations : [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)



## MOBILIER

Sommier, canapé, armoire, chaise, table, étagère... Deux solutions pour vous défaire d'un meuble : s'il est en bon état pensez au don (adresses des boutiques solidaires sur le site [www.cyclad.org/rubrique Réduire](http://www.cyclad.org/rubrique_Réduire)), s'il est hors d'usage déposez-le dans une des déchetteries équipée d'une benne meuble.

**écomobilier**  
COLLECTER • TRIER • RECYCLER



## DÉCHETS SPÉCIFIQUES

Produits de bricolage pour les ménages : colles, mastics, peintures, enduits, décapants, polish, liquides de refroidissement, white spirit, antigels, imperméabilisants, alcools, insecticides, déboucheurs, soudes, acides, engrais, anti-mousses, chlores pour piscines...

Les déchets spécifiques doivent être remis directement à l'agent.

Plus d'informations : [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)

**ECO  
DDS**  
SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF  
ENGAGÉE DANS LE TRAITEMENT DES  
DÉCHETS CHIMIQUES DES PARTICULIERS



## MINI-DÉCHETTERIES :

SEULEMENT CES DÉCHETS SONT ACCEPTÉS



CARTONS



VÉGÉTAUX



PAPIERS



VERRES



MÉTAUX



TOUT-VENANT



BOIS



HUILES MINÉRALES



HUILES DE FRITURES



RADIOGRAPHIES



TEXTILES CHAUSSURES



PILES



PLASTIQUES SOUPLES



DÉCHETS ÉLECTRIQUES



DÉCHETS SPÉCIFIQUES



POLYSTYRÈNE



COQUILLES



BATTERIES



CARTOUCHES ENCRE

## SAINT-SATURNIN DU BOIS

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 15/03		9h-12h30 14h-17h		9h-12h30 14h-17h		14h-18h
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 16/03 AU 30/09		9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h		14h-18h



LAMPES



PLÂTRE



MOBILIER



GRAVATS

## VOUHÉ

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi

<b>AUTOMNE-HIVER</b> 1/10 AU 15/03	9h-12h30 14h-17h		14h-17h			9h-12h30
<b>PRINTEMPS-ÉTÉ</b> 16/03 AU 30/09	9h-12h30 14h-18h		9h-12h30 14h-18h			9h-12h30



LAMPES



PLÂTRE



MOBILIER

EN +



GRAVATS

UN DOUTE,  
UNE QUESTION ?

**05 46 07 16 66**  
**cyclad.org**  
**contact@cyclad.org**

suivez nous  
sur  
facebook  
**@Cyclad17**

**cyclad**

Tous les déchets ont de l'avenir

TERRITOIRE  
ZÉRO GASPILLAGE  
**zér**  
DÉCHET

Aunis-  
Sud-  
Ma Communauté  
de Communes

Communauté  
de Communes  
**Aunis**  
Atlantique